

REDACTION
ADMINISTRATION
INFIRMERIE
PATRICE LUMUMBA
2ème ETAGE
B. P. 341
TEL: 51-50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

HOROYA

N° 1137

Mer. 1er et jeudi 2 mars 1967

4 pages - 25 Francs

Directeur politique : LEON MAK

Directeur de publication : TIBOU TOUNKARA

Directeur : FODÉ BÉRÉTÉ

SEPTIÈME ANNÉE 1967

SOUS LE SIGNE DU MOT D'ORDRE «SE SUFFIRE»

LE PEUPLE GUINEEN COMMEMORE, AUJOURD'HUI, LE 7ème ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DE SA MONNAIE

1ER MARS 1960
1ER MARS 1967

LE FRANC GUINEEN
PLUS STABLE
QUE JAMAIS

Il y a sept ans jour pour jour, la Guinée créait une zone monétaire indépendante qui donnait naissance au Franc Guinéen.

Il y a sept ans, le 1er mars 1960, premier corollaire du 28 septembre 1958, la République de Guinée quittait la zone franc CFA, à l'époque monnaie des Colonies Françaises d'Afrique,

directement ou indirectement à une zone monétaire extérieure, à une zone monétaire étrangère, elle constitue pour le pays qui l'adopte un goulot d'étranglement, un instrument idéal d'asservissement. Et les impérialistes, qui contrôlent ces systèmes monétaires, s'ingèrent tout naturellement dans le circuit économique

EDITORIAL

aujourd'hui zone rebaptisée Communauté Financière Africaine, une marchandise qui a changé d'étiquette, mais qui demeure la même.

Dès lors la république indépendante de Guinée déchainait contre elle la meute des monopoles étrangers. Et pour cause! Le capitalisme international craignant l'exemple guinéen qui risquait de se multiplier, ne pouvait que choisir notre pays comme cible de ses attaques. A cette rage des tenants de sacs d'écus internationaux, la Guinée s'attendait mieux, elle s'était préparée en conséquence. Car, quand la circulation fiduciaire est liée

des pays indépendants, entravent leur développement, font des pressions sur les gouvernements, ne favorisent que les crédits qui leur sont favorables.

C'est dire que l'utilisation des institutions financières étrangères constitue et reste un obstacle sérieux dans la voie d'une planification efficace.

C'est dire que l'indépendance réelle exige des mesures qui dégagent des systèmes bancaires nationaux de l'emprise du capital étranger, de l'exploitation sans scrupules.

C'est pourquoi le Parti Démocratique de

(Suite page 2)

MANIFESTATIONS ET MEETINGS POPULAIRES DANS TOUTES LES FÉDÉRATIONS DU PARTI

Le Bureau Politique National informe les organismes dirigeants du Parti Démocratique et l'ensemble de la population de Conakry qu'à l'occasion de la journée du 1er Mars 1967, il sera tenu.

1^{er} A la Permanence Nationale sous la présidence du ministre d'Etat El Hadj Saïfoulaye Diallo

2^o A la Permanence fédérale de Conakry-II sous la présidence du ministre des Affaires étrangères Béavogui Lansana, un grand meeting d'information et de mobilisation autour des options de la Révolution guinéenne pour une véritable indépendance économique de la nation.

égalée face aux tentatives non voilées des forces impérialistes de compromettre l'indépendance politique et économique des jeunes Etats africains.

A l'issue des meetings il sera organisé un grand défilé démonstratif de la farouche détermination du peuple de Guinée à mener jusqu'au bout la Révolution dans tous les domaines politique, économique, social et culturel en vue de la prospérité du peuple et de l'accroissement constant de l'apport de la République de Guinée à la réhabilitation complète des peuples africains.

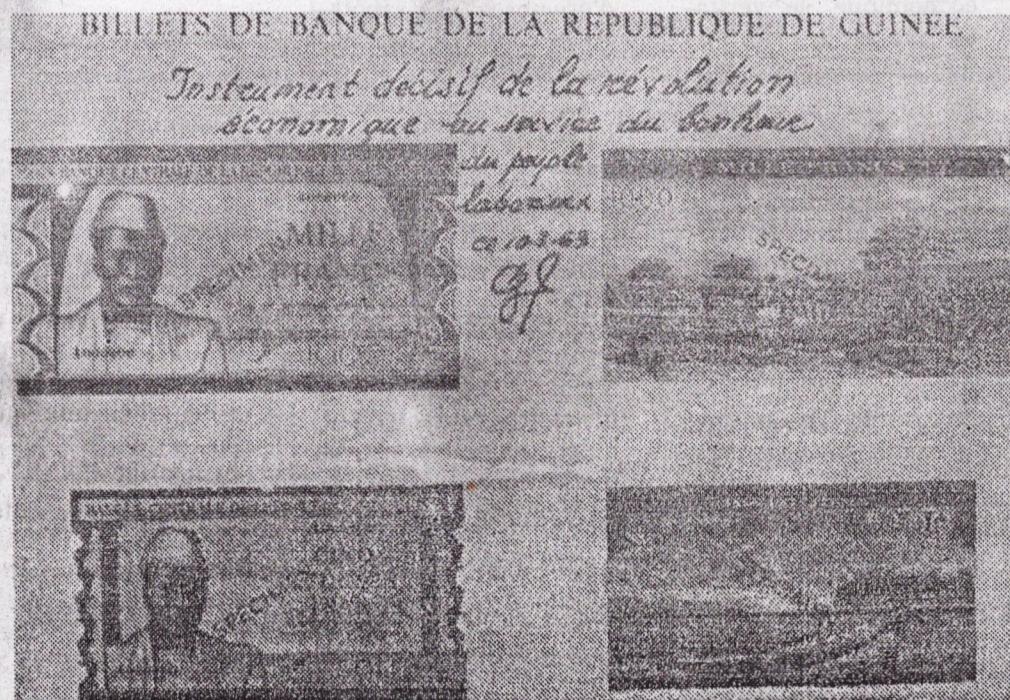
Le Bureau Politique National invite les directions syndi-

opposant les deux équipes fédérales de Conakry se déroulera le premier Mars 1967 à partir de 16 h. 30 sous la présidence du Ministre d'Etat.

L'entrée au Stade du 28 Septembre sera gratuite.

Le Ministre de la fonction publique communique:

Pour permettre aux militants et militantes de participer aux manifestations organisées en vue de populariser les mots d'ordre du Parti portant sur la défense de l'indépendance monétaire, la jour-



Les Billets de banque de la Rép. de Guinée.

Le Bureau Politique National invite les bureaux fédéraux, les comités directeurs et les comités de base de Conakry à assurer la totale mobilisation de l'ensemble des militants et militantes, afin de donner aux manifestations du premier mars 1967, une puissance jamais

égalée. Le Comité Exécutif National de la J.R.D.A., les comités régionaux des jeunes et des femmes à faire assurer la participation effective de tous les militants au succès de ces manifestations.

Le Bureau Politique National informe qu'un match amical

né du 1er mars 1967 sera chômée et payée dans le secteur public et privé sur toute l'étendue du Territoire de la République.

Les meetings prévus dans les deux fédérations de Conakry auront lieu à partir de 9 heures.

LA VIE DANS LA NATION

LE FRANC GUINEEN PLUS STABLE QUE JAMAIS

suite de la première page

Guinée prenait à Dalaïba en 1960 la décision de rendre caduc le franc colonial CFA, pour briser les structures anachroniques du système défunt et élaborer, une politique économique nationale harmonieuse, rigoureusement conforme aux principes et aux buts assignés à la Révolution.

C'est ainsi que le capital étranger subissait le 1er mars 1960 une défaite cinglante par la mise en circulation chez nous du Franc Guinéen, symbole d'une zone monétaire absolument autonome car dès lors que la Banque centrale de la République de Guinée s'occupe de l'émission de la monnaie nationale et constitue l'organisme principal de crédits dans notre pays, qu'il était créé la Banque nationale pour le commerce, l'industrie et le bâtiment, la Banque du Commerce extérieur, le Parti et le gouvernement assuraient à notre jeune République un avenir indépendant. Du coup, il était créé l'instrument économique, le véritable axe de la planification scientifique : possibilité d'orienter la politique de crédit, de régler le commerce extérieur, de mettre fin à l'exportation spéculative des valeurs créées dans le pays.

Et voilà ce qui a mis en rage les monopoles étrangers. Voilà qui a ameuté le capitalisme international qui craignait de voir l'exemple guinéen se multiplier. Voilà pourquoi la Guinée est devenue la cible de l'impérialisme. Voilà pourquoi des informations absolument mensongères et dénuées de tout fondement alléguaien en janvier 1965 que la Guinée veut adhérer à la zone franc au détriment de sa monnaie nationale.

Ceux qui ont distillé insidieusement de telles

informations ne savent pas analyser.

Car la Guinée, en créant sa monnaie, a exprimé sa souveraineté. Si pendant longtemps les systèmes impérialistes ont soutenu qu'il fallait «apprendre» l'indépendance qu'eux devaient conduire les pays colonisés à en posséder la maîtrise, nous autres Guinéens nous leur disions qu'en votant NON le 28 septembre, nous savions ce qu'il fallait faire dans tous les domaines y compris — et surtout — dans celui de la monnaie, nous savions que notre NON à la nuit coloniale était un OUI à la mise en place de tous les instruments de notre complet développement ; nous savions que nous étions un Vote Positif pour notre libre arbitre : nous adresser librement à qui nous voulons compte tenu de notre politique que nous déterminons souverainement.

Si le Franc Guinéen, appuyé sur sa zone monétaire devait être nuisible à l'économie guinéenne, quel besoin pour l'impérialisme d'organiser un sabotage systématique de notre monnaie ?

La monnaie guinéenne fait son chemin, consolide notre indépendance économique.

Le support de la Guinée, c'est d'abord et avant tout sa production. Elle sait que la solidité et la valeur de sa monnaie seront à tout moment directement proportionnelles à sa production et à sa détermination de produire dans tous les domaines aussi bien matériels qu'immatériels. Et le Président de la République le réaffirmait le 29 janvier 1965 : «La monnaie guinéenne est forte de la volonté de progrès et des capacités productrices et productives du peuple guinéen. Elle est forte des immenses possibilités économiques du pays et elle reste forte de son in-

dépendance absolue à l'égard des zones monétaires néo-colonialistes»

C'est ainsi, souligner l'évidence que toute politique responsable devient illusoire dès lors qu'une nation s'est déchargée sur une autre de la détermination de ce qui règle les échanges de ces produits entre eux et avec les produits étrangers. La République de Guinée, quant à elle, fidèle aux principes de son parti, maintient sa monnaie envers et contre tous ses ennemis et ce faisant poursuit en toute quiétude sa politique de développement.

C'est aussi dire que pour nous, le savoir doit compléter le savoir faire qui débouche sur le pouvoir.

Aujourd'hui plus qu'hier, notre monnaie est forte, forte de notre volonté d'édition

d'accueillir sur le parvis d'une certaine Communauté, financière ou politique, plutôt politique que financière — l'un ne va pas sans l'autre — d'accueillir la Guinée garderont leurs fleurs fanées !

La Guinée n'entend pas aliéner sa liberté en renonçant à cet attribut essentiel de la souveraineté, le Franc Guinéen aujourd'hui plus solide que jamais.

Mieux, l'histoire leur réserve des déboires encore plus cinglants au travers de la difficile mais implacable lutte des peuples africains : nous avons en effet la conviction que ces jours ne sont pas éloignés où les Etats Africains réalisent l'un après l'autre leur complète libération économique en créant leur monnaie. Il n'y a pas, historiquement, d'autre alternati-

fit du dollar? Non! La supercherie ne durera pas éternellement. Les exigences de la souveraineté prévaudront en Afrique malgré les pressions et les chantages économiques malgré les complicités inavouables.

A l'instar de tous les Etats du monde, les Etats africains auront leur monnaie nationale. De grandes zones monétaires s'imposent aux hésitations pour assurer le véritable développement de notre continent au profit exclusif de nos peuples.

Ainsi le 1er mars qui consacre l'une des plus grandes victoires du peuple africain de Guinée, est-il en même temps une grande fête pour tous les peuples africains dans leur combat incessant pour la liberté et la souveraineté véritables.

Nul doute qu'en ce 1er mars 1967, 7e anniversaire de la création de la monnaie guinéenne, tous les peuples africains participent intensément à notre fête — qui est la leur —, avec une volonté décuplée de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire finale.

En ce jour du 1er mars 1967, à travers toute la Nation, notre peuple renouvelera le serment de réaliser le grand mot d'ordre «Produire pour se suffire» pour que vive et se consolide sans cesse le Franc-Guinéen, expression élevée de la souveraineté nationale et instrument décisif de la libération économique et pour que s'effondre dans les délais les plus rapprochés l'entreprise politico-économique de l'impérialisme et du néo-colonialisme sur les Etats Africains.

Vive le 1er mars!
Vive la Monnaie guinéenne!
Vivent l'Indépendance et la solidarité économique des peuples et des Etats Africains!
Gloire au P.D.G.!

... PRODUIRE POUR SE SUFFIRE ...
POUR QUE VIVE
ET SE CONSOLIDE
SANS CESSE
LE FRANC - GUINEEN..

d'une économie indépendante.

Aujourd'hui plus qu'hier la République de Guinée est décidée, parce que consciente de la nécessité impérieuse d'une indépendance monétaire, de n'aliéner sa monnaie nationale au profit d'aucune autre zone étrangère, si alléchante soit-elle.

La zone monétaire guinéenne ne pourrait éventuellement disparaître comme le réaffirmait le camarade Ahmed Sékou Touré le 29 janvier 1965 qu'au profit d'une zone monétaire indépendante plus élargie que créeraient certains ou l'ensemble des Etats africains en vue de sauvegarder leur totale liberté d'action économique et financière.

Et ceux qui attendent

ve à la lutte. Le contrôle de la monnaie est l'un des attributs les plus essentiels de la souveraineté. Les puissances de l'Europe Occidentale en ont une conscience historique, elles qui, étant solidairement engagées au sein de la C.E.E., œuvrent chaque jour, chacune à renforcer sa propre monnaie, parfois même au détriment de celle de l'allié. Si les théories monétaires qu'elles ont élaborées à l'intention des Etats africains du Commonwealth ou de l'ancienne Union Française étaient valables, pourquoi la France n'adopterait-elle pas la monnaie de la Belgique ou celle de l'Italie? Pourquoi la livre Sterling ne disparaîtrait-elle pas au pro-

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

(Suite de la Page 4)

Un plan général d'aménagement agro-sylvopastoral de l'ensemble du Fouta-Djallon (77.000 Km2).

Un plan détaillé de mise en valeur d'une portion de ce périmètre (20.000 Km2), comprenant le Bassin du BAFFING et ses abords immédiats.

Le volume financier du projet est de 2.896.000 dollars dont 1.008.000 dollars sont à fournir par les Etats, et 1.838.000 dollars par le Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D.) - Ce projet en instance.

c) La richesse agronomique dans la vallée et dans les régions à cultures sous pluies.

La phase actuelle de la mise en valeur du Bassin est une phase de recherche d'expérimentations agricoles de données, d'observations, restreintes et d'élaboration des dossiers techniques permettant la conception et l'estimation du coût des aménagements. Cette phase d'étude peut durer de cinq à sept ans, mais d'ores et déjà le Comité Inter-Etats envisage de procéder à la consultation des Organismes et des Etats susceptibles de financer l'exécution de ces aménagements dans des délais plus courts.

La seconde phase de mise en valeur du Bassin consistera en la réalisation con-

COMMUNICATION FAITE PAR M. ISMAEL TOURÉ SUR LE COMITÉ INTER-ETATS DU FLEUVE SÉNÉGAL

crète des aménagements conçus lors de la phase précédente, et en l'exploitation coordonnée de ces aménagements.

III. - Nécessité pour les quatre états de conjuguer leurs efforts pour la mise en valeur du fleuve Sénégal

Le Bassin du Fleuve Sénégal constitue une entité économique dont le développement ne saurait être rationnellement mené que par l'ensemble des Etats Riverains. En effet, la Moyenne Vallée et la Basse Vallée ne peuvent être isolées de la Haute Vallée, où se trouvent les sources et d'où viennent les plus grosses quantités d'eau. S'il est vrai que les Bassins versants situés dans les Moyenne et Basse Vallées sont infiniment plus étendus que celui de la Haute Vallée, il demeure pas moins vrai que les plus gros débits d'eau sont fournis par celle-ci. En effet, la Haute Vallée reçoit moyenne 2.000 mm d'eau par an, alors que les Moyenne et Basse Vallées n'en reçoivent que 6 à 700 mm.

L'aménagement du Fleuve est un aménagement à buts multiples, intéressant les activités agro-sylvopastorales, la navigation, la production

d'énergie, bref, la régularisation inter-annuelle du Fleuve ; ceci nécessite l'apport de très grosses masses d'eau, 70 milliards de mètres cubes par an en moyenne ; or, le site de Gouina dans la Moyenne Vallée et tous les autres sites connus dans cette partie du Bassin, ne peuvent fournir que 30 milliards au maximum de mètres cubes d'eau ; ainsi, près de 60% du volume d'eau dont on a besoin pour la régularisation inter-annuelle du Fleuve, doivent être trouvés dans le Haut Bassin, essentiellement dans sa partie guinéenne où se trouvent les Sites aménageables.

A ces considérations hydrauliques, on peut ajouter la dispersion des gisements miniers, dont les plus riches ne sont pas toujours près des sources d'énergie.

Inversement la Haute Vallée ne peut être aménagée rationnellement sans la prise en compte de certains paramètres propres aux Moyenne et Basse Vallées, et dans l'hypothèse où l'on devrait tenir compte de l'incidence de ces aménagements sur ceux des Moyenne et Basse Vallées.

Ainsi, bien que l'on ait dit que le Fleuve Sénégal prend sa source à Bafoulabé, affluent du Baffing et du Bakoy, ceci ne peut constituer, ni une vérité géographique, les sources étant celles des affluents principaux, donc se trouvant dans le massif montagneux du Fouta-Djalon, ni un facteur objectif de rapprochement entre deux quelconques des Etats Riverains. La seule entité indivisible est celle de l'ensemble du Bassin ; elle seule peut être un élément objectif de rapprochement entre l'ensemble des pays arrosés par les eaux du fleuve.

IV. - Bilan de la présence Guinéenne à la présidence du comité inter-états.

Les étapes essentielles de la mise en place et du démarrage du Comité inter-états ont été franchies durant le mandat de deux ans du ministre représentant notre pays à la présidence du Comité. C'est ainsi que :

a) - A la réunion de Conakry d'août 1964, fut adopté le programme général d'aménagement intégré du Bas-

sin et, mis en place les organes exécutifs du Comité Inter-Etats.

b) - A la quatrième réunion du Comité Inter-Etats à Saint-Louis les 10 et 11 mars 1965, première réunion après l'installation du Secrétariat, à la suite d'une étude attentive des premiers résultats obtenus par le Comité, on dégagéa les grandes lignes d'action de notre Organisation vis-à-vis des Organismes Internationaux de Financement ; une Mission du Secrétariat Général fut même dépechée aux Nations-Unies, pour expliquer au Fonds Spécial notre volonté d'indépendance et d'action dans la collaboration avec tous, pour la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Président en exercice du Comité Inter-Etats, le camarade Ismaël Touré, ne man-

qua pas de rappeler avec force le principe directeur de notre action :

«Je voudrais souligner, a-t-il dit, notre ferme volonté de tout mettre en œuvre, afin de surmonter toutes les difficultés pour la réussite de l'ensemble de nos objectifs qui sont d'abord économiques, mais qui sont aussi sociaux et qui constitueront, nous l'espérons, l'ossature même des objectifs essentiels de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) ; c'est-à-dire la réalisation des critères définis à Addis-Abéba des Groupements Régionaux susceptibles de concrétiser l'Unité Africaine à l'échelle du Continent, qui est notre idéal commun».

c) - Cette Conférence du Comité Inter-Etats donna mandat au Président en exercice «de prendre les contacts nécessaires pour proposer dans les meilleurs délais une Conférence des Chefs d'Etats, destinée à définir le rôle du Comité Inter-Etats dans la coordination du développement des quatre Etats».

(A Suivre)

Conférence de presse de l'ambassadeur de la R. D. de Corée à Conakry

S.E. Kim Kwam Seub, ambassadeur de la République Démocratique et Populaire de Corée en République de Guinée a tenu samedi 25 février 1967, une conférence de Presse à son domicile à Landréah.

La conférence de presse portait sur le commentaire de la réponse du Président du Conseil coréen Kim Il Sung au Président de l'Institut des Affaires coréennes à Washington, M. Kim Ryong Djoung, pour résoudre la question de la réunification de la Corée du Nord et de la Corée du Sud.

S.E. Kim Kwam Seub a fait savoir que le principal moyen préconisé par les autorités nord-coréennes pour la réunification de la Patrie consiste à faire évacuer toutes les troupes étrangères et à établir un gouvernement central, unique et démocratique, par des élections générales libres qui se dérouleront au Nord et au Sud.

«Les autorités sud-coréennes sous la domination de l'impérialisme U.S. se sont prononcées contre toutes nos propositions. Or, ni les Etats-Unis, ni l'O.N.U. ne peuvent résoudre la question de la réunification de notre pa-

trie et il est impensable qu'un pays quelconque nous offre une patrie réunifiée», a fait remarquer le diplomate nord-coréen qui a poursuivi : «comme l'a souligné notre Président du Conseil, la réunification de la patrie est une affaire du peuple coréen lui-même. Elle est un devoir d'honneur que notre génération doit accomplir immanquablement. Nous ne devons, en aucun cas, lèguer à la postérité une patrie scindée. Nous sommes fermement déterminés à réunifier la patrie du vivant de notre génération».

Nouvelle brève

MOSCOU. — L'Empereur Haïlé Sélassié d'Ethiopie est arrivé lundi dans la capitale soviétique sur l'invitation du Présidium du Soviet suprême. C'est la deuxième visite du souverain éthiopien en U.R.S.S., la première remonte en 1959.

L'agence «Tass» rapporte que le Chef de l'Etat éthiopien aura des conversations qui porteront sur l'extension de la coopération entre les deux pays et sur le renforcement de la paix dans le Monde.

Un match amical de football opposera Conakry-I à Conakry-II

(Suite de la page 4)

Quatre équipes avaient participé à la compétition : l'armée représentée par une sélection de parachutes, la garde républicaine, et la milice populaire répartie en équipes A et B.

Les résultats de cette soirée ont été encourageants. L'une des dernières disciplines sportives instaurées dans notre pays après la libération, le judo compte cependant à l'heure actuelle plus d'une centaine d'amateurs, au seul niveau de Conakry. Et l'on peut remarquer qu'ils le pratiquent déjà avec amour dans le but de l'élever au niveau toujours supérieur.

En plus d'installations modernes, ils bénéficient d'instruction de plusieurs encadreurs qualifiés. Et c'est pour ces raisons essen-

tielles qu'ils ne cessent de consentir des efforts pour se perfectionner davantage et mériter ainsi les sacrifices.

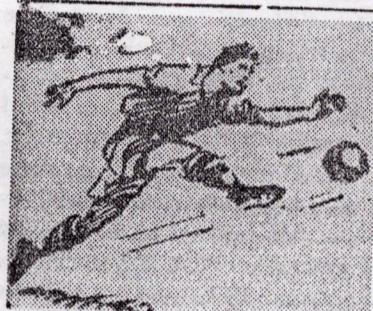
A l'issue de cette soirée, plus d'une dizaine de combattants ont été promus au grade supérieur, ceinture jaune, la deuxième d'une série de sets qui peuvent sanctionner la carrière d'un judoka.

En finale des combats, l'armée l'a difficilement emporté sur la Milice Populaire par 9 points et demi contre 9.

Au cours d'une cérémonie solennelle qui sera organisée prochainement au camp «Almamy Samory», l'équipe de l'Armée recevra le trophée qui lui sera remis par le général Diané Lansana.

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTÉ CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32-34-58

AU STADE DU « 28 SEPT. » UN MATCH AMICAL DE FOOTBALL OPPOSERA CONAKRI I A CONAKRI II

A l'occasion de l'anniversaire de la création de la monnaie guinéenne, un match amical de football opposera cet après midi les équipes fédérales de Conakry-I et Conakry-II à partir de 16 h 30 au stade du 28 Septembre.

Cette manifestation de notre jeunesse sera placée sous la présidence effective de la direction nationale du parti qui y sera représentée par une importante délégation conduite par le ministre d'Etat El hadj Saïfoulaye Diallo.

Calendrier des rencontres internationales de la coupe des nations

Voici par ailleurs le calendrier des rencontres internationales de notre équipe nationale durant les deux prochains mois dans le cadre de la coupe africaine des nations :

19 mars à Dakar
match retour Sénégal - Guinée

8 avril à Monrovia
match aller Libéria - Guinée

30 avril à Conakry
match retour Guinée - Libéria

MALI BAT HAUTE-VOLTA 1 - 0

Le Mali a battu la Haute-Volta par un but à zéro (mi-temps, score nul) dans un match comptant pour la coupe africaine de football et disputé dimanche à Ouagadougou. A l'issue du match, la fédération voltaïque de football a déposé une réclamation sur la validité du but.

Par ailleurs dans le cadre de la vulgarisation du

Mozambique

LES PATRIOTES INTENSIFIENT LA LUTTE DE LIBERATION

Selon un communiqué de presse fait par le bureau au Caire du Comité Révolutionnaire du Mozambique, les guérilleros du Mozambique ont attaqué un camp de soldats coloniaux portugais à Nyamalevo dans la région de Zumbo, district de Tete, dans la matinée du 8 février, tuant 7 soldats portugais et en blessant plusieurs autres.

« Les guérilleros ont fait sauter un véhicule militaire portugais avec 15 soldats à son bord, qui allait à la rescoufle des soldats portugais vaincus », est-il dit dans le communiqué.

Au cours des opérations, les nationalistes ont incendié deux autres véhicules militaires, des tentes et du matériel militaire, et ont saisi quelques fusils et des munitions. Ils ont également rendu la liberté à cinquante habitants de la région qui avaient été saisis par les soldats portugais dans des villages et fait prisonnier dans un camp pour construire un pont et une route dans le but de reprimer les activités des nationalistes.

Les villageois libérés on-

(Suite de nos précédents numéros)

2^e Etude Hydro-Agricole de la Vallée du Fleuve Sénégal.

La requête relative à ce projet, mise au point par le Secrétaire Général à NOUAKCHOTT en août 1964, fut présentée au programme des Nations-Unies pour le développement (P.N.U.D.) en septembre. Elle reçut un financement de 4.807.000 dollars dont 3.859.600 dollars comme allocation du programme des Nations-Unies pour le développement (P.N.U.D.) et 947.400 dollars au titre de la contribution en nature et en espèces des Etats. La mise en place des équipes chargées des études est en cours à SAINT-Louis, siège du projet.

Le but du projet est d'exécuter les études rela-

tives à la possibilité du passage à l'irrigation systématique et du développement agricole de l'ensemble de la vallée et du delta du fleuve Sénégal (MAURITANIE et SENEGAL) ; après l'inventaire des connaissances acquises, l'élaboration des dossiers d'ouvrages de reprises de contrôle des crues, l'on étudiera les facteurs techniques et socio-économiques déterminant le passage de l'agriculture de décrue à l'agriculture intensive irriguée. La durée des études est de cinq ans à compter de 1966.

3^e Etude d'un Projet d'Utilisation Rationnelle des Eaux du Bassin Supérieur du Fleuve Sénégal.

La requête relative à ce projet a été mise au point par le Secrétaire Général au cours d'une réunion tenue à CONAKRY en septembre 1965. Elle a obtenu un financement de 2.312.400 dollars, dont 1.356.200 dollars au titre de la contribution au P.N.U.D. et 956.200 dollars au titre de la contribution en nature et en espèces des Etats.

Ce projet a pour but l'élaboration des enquêtes et des études nécessaires à l'établissement de plans d'un ensemble rationnel d'ouvrages de régularisation à buts multiples, des Fleuves BAFFING, BAKOY, BA-

OULE et FALEME, ou complément à l'ouvrage principal de régularisation qui sera édifié à GOUINA.

Ce projet intéresse en particulier la République de Guinée, où se trouvent les meilleurs sites d'ouvrages sur l'ensemble du parcours des Fleuves BAFFING, BAKOY et FALEME ; sa mise en place n'a pas encore débuté, mais les fonds alloués sont d'ores et déjà disponibles. L'exécution des observations hydrologiques, hydrométéorologiques, climatiques, et des dossiers des ouvrages retenus durera trois ans.

D'autres requêtes ont été préparées et présentées au Programme des Nations-Unies pour le Développement (P.N.U.D.) par le Secrétaire Général du Comité Inter-États et, leur financement est escompté pour l'année 1967. Ce sont :

a) L'étude de l'amélioration de la navigabilité du Fleuve entre KAYES et la mer.

b) L'étude du pré-investissement et de réalisations pilotes en vue de la mise en valeur du Fouta-Djalon.

Ce projet établira sur la base d'études et d'expérimentations pédologiques, agronomiques, hydrologiques et socio-économiques :

(Suite page 3)

Aujourd'hui, partout sur le territoire national, le peuple révolutionnaire de Guinée exprime sa confiance totale en la victoire certaine des peuples en

lutte sur les forces d'exploitation et d'oppression.

Il est plus que jamais décidé à honorer son mot d'ordre « SE SUFFIRE », dans tous les domaines.

